



Cérémonie commémorative obligatoire du 11 novembre : refusons l'embrigadement

L'obligation faite aux chef·fes d'établissement d'organiser une cérémonie commémorative autour du 11 novembre instrumentalise élèves et personnels. Il ne s'agit pas simplement d'une extension ou d'une actualisation du rite républicain progressivement mis en place au lendemain de la Première Guerre mondiale par les fédérations des anciens combattants qui ont imposé le 11 novembre comme date de commémoration de l'armistice et de la paix.

La circulaire du 2 juillet avec son guide de mise en œuvre sont particulièrement précis et posent des problèmes pratiques, pédagogiques, et plus largement politiques, dans un contexte français et international où se banalisent le nationalisme, le militarisme et une vision réactionnaire de la place de la jeunesse dans la société. Ils font en outre la part belle aux uniformes comme à la mobilisation des classes engagées avec une forme proche des cérémonies militaires comme le témoigne la multiplication des classes défenses. L'objectif est bien d'exalter un sentiment d'unité nationale dans un contexte de guerres.

Nous soutenons les collègues qui refuseront collectivement, en réalisant des motions, des communiqués, de participer à la préparation et à la cérémonie dans leur établissement. Nous appelons tous les personnels à ne pas assister à cet événement. Nous demandons expressément au ministère de retirer la circulaire et le guide et plus largement de mettre fin aux partenariats avec l'armée – dans le cadre des dispositifs « classe défense » notamment. Nous appelons les personnels à rejeter toute tentative d'intrusion des pouvoirs locaux et/ou de l'institution militaire, y compris par la grève pour boycotter cet événement. Nous appelons les personnels à défendre leur liberté pédagogique et à ne pas se laisser imposer des tâches qui ne relèvent pas de leurs obligations de service. Nous rejetons la tentative de certains IEN à faire venir les professeurs des écoles sur des temps hors ORS pour accompagner leurs élèves aux commémorations du 11 novembre et nous appelons les professeur·es des écoles à refuser ces sollicitations.

Nous défendons bien au contraire une culture de la paix contre toute forme de militarisation de la société et de l'école. Les collègues, et singulièrement les professeur·es d'histoire géographie ont leur liberté pédagogique pour aborder comme ils et elles l'entendent l'aspiration des peuples à vivre en paix.

Le SNES-FSU, la CGT Educ Action 38, la FNEC FP FO 38 déposent un préavis de grève spécifique sur les jours de la semaine du 11 novembre.